



Parc de la Perrée

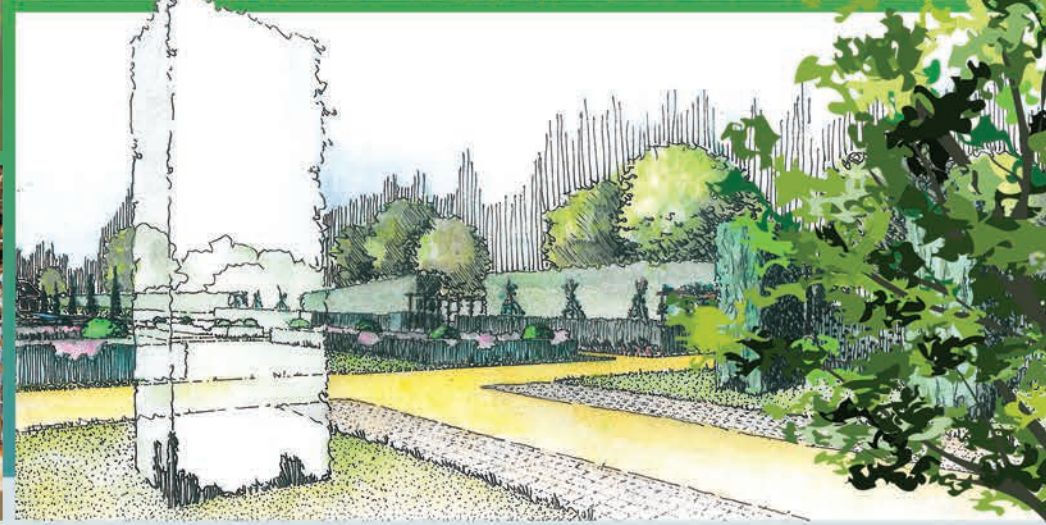


Une **résidence** intergénérationnelle et un **arboretum**



Un projet écologique et humaniste

Proposer des logements de grande qualité aux seniors et aux jeunes familles en favorisant la solidarité entre les générations, protéger la nature et la biodiversité en créant un arboretum public ouvert à tous, offrir de nouveaux services. Telles sont les ambitions du parc de la Perrée !



« Chère Fondettoise, Chers Fondettois,

Particulièrement attachée aux enjeux écologiques et humanistes que représentent la protection de la biodiversité et la solidarité entre les générations, la ville de Fondettes a choisi d'aménager un arboretum de 2,5 hectares sur le site de l'ancien centre technique municipal de la Perrée. Ce futur parc public ouvert à tous accueillera 500 arbres et une attention particulière sera notamment portée au bien-être des oiseaux et des écureuils. Une résidence intergénérationnelle de 50 logements équipés de domotique accompagnera ce projet et l'ancienne ferme de la Perrée, dont la préservation tenait à cœur à la municipalité, sera entièrement restaurée pour accueillir une micro-crèche, une piscine intérieure accessible à l'ensemble des résidents, ainsi qu'une salle commune dans laquelle pourront être organisées de nombreuses activités. Un projet conforme aux engagements pris par la municipalité auprès de la population fondettoise, dont les travaux débiteront à la fin de l'année 2019

Cédric de OLIVEIRA
Maire de FONDETTES



« La future résidence intergénérationnelle comprendra 40 % de logements à loyer modéré qui permettront d'accueillir sur un même site des personnes âgées aux revenus modestes et de jeunes familles »

Dominique SARDOU

1^{ère} Adjointe au Maire chargée de la solidarité, du lien intergénérationnel et du devoir de mémoire



« Le site de la Perrée deviendra un grand parc ouvert à tous les amoureux de la nature qui pourront profiter d'un nouveau lieu de détente et de promenade riche d'une palette végétale imaginée sur le thème de la biodiversité »

François PILLOT

Adjoint au Maire chargé de la voirie, des parcs et jardins et de la protection de la biodiversité

« Notre volonté de faire du parc de la Perrée un site représentatif de la douceur de vivre ensemble à Fondettes trouvera sa réponse dans la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine, associées à la construction d'une résidence aux lignes architecturales à la fois plus contemporaines et respectueuses du bâti fondettois, dotée de matériaux de grande qualité »



Corinne LAFLEURE

Adjointe au Maire chargée de l'aménagement urbain et du développement économique

Plaquette d'information éditée par la ville de Fondettes. 35 rue Eugène Goüin - CS 60018 - 37230 Fondettes. ☎ 02 47 88 11 11 / Fax : 02 47 42 29 82 / Courriel : mairie@fondettes.fr / Site Internet : www.fondettes.fr.

Directeur de la publication : Cédric de Oliveira, Maire de Fondettes. Conception et rédaction : David Chaumin, directeur de la Communication et des Relations publiques. Infographies : Bouygues Immobilier / Brigitte Barbier / Fotolia (non contractuelles). Impression : IT Imprimeur (Saint-Cyr-sur-Loire). Tirage : 6 000 exemplaires sur papier PEFC qui participe et favorise la gestion durable des forêts. Distribution : Adrexo (Saint-Pierre-des-Corps). Reproduction interdite. Octobre 2020.



Un grand parc vert pour un lieu de vie exceptionnel !



RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

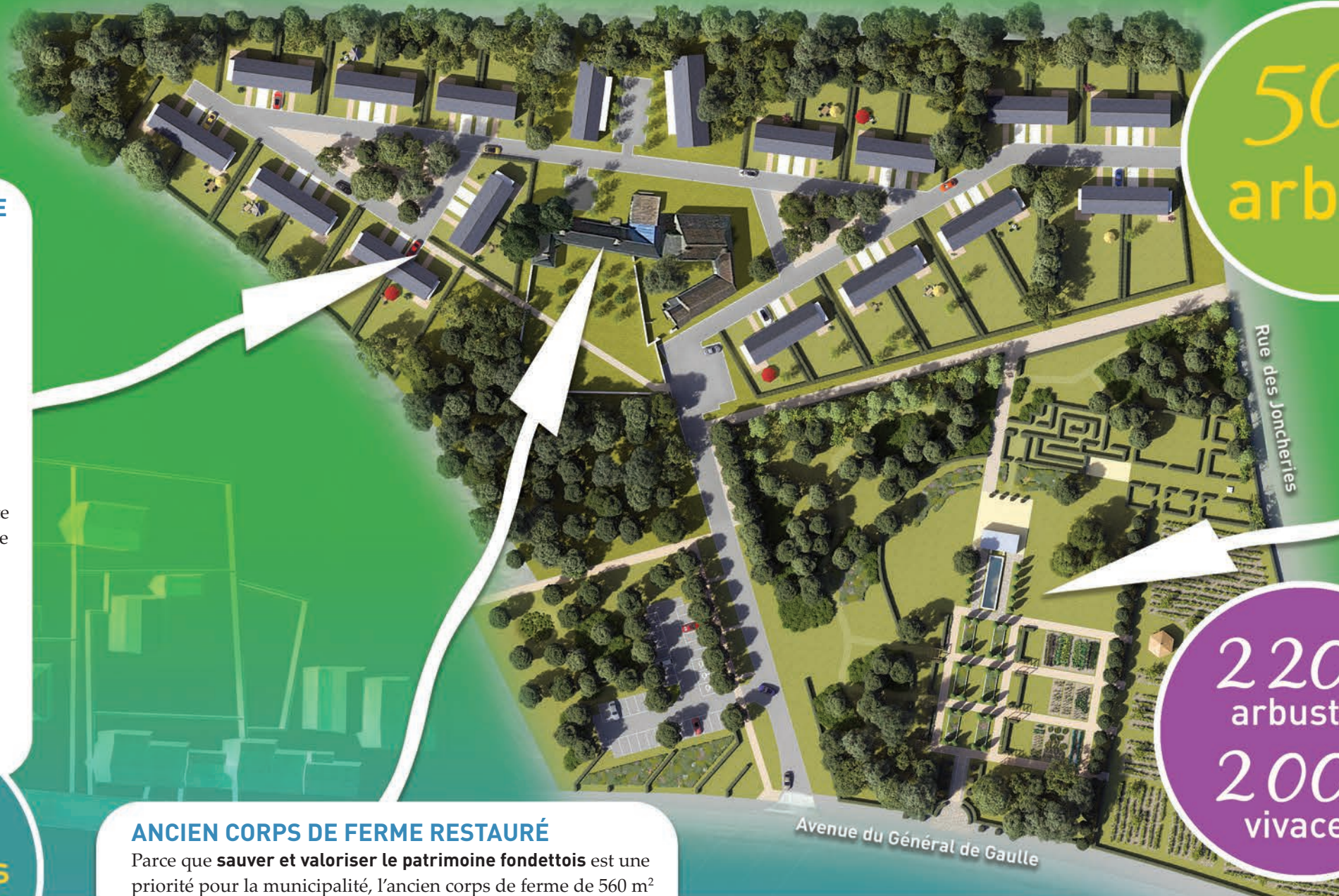
Construite sur un terrain de 28 000 m², cette future **résidence sécurisée** offrira **30 logements en accession à la propriété** et **20 logements à loyer modéré** du T2 au T5 pour accueillir des personnes âgées aux petites retraites et de jeunes familles. Logements qui seront tous **équipés de domotique** (gestion automatisée en terme de confort, de sécurité et de communication). Soit 3 900 m² d'une construction dont les matériaux (pierre, ardoise naturelle...) respecteront la qualité du bâti fondettois. La résidence sera dotée des **places de stationnement** nécessaires et la proximité immédiate d'un **arrêt de bus** facilitera les déplacements vers le centre ville fondettois et vers la ville de Tours. Les aménagements des voies d'accès et des réseaux, la construction des logements et la réhabilitation de l'ancien corps de ferme seront financés par le constructeur. Début des travaux de **construction en 2020**.

50 logements équipés de domotique

40% de logements à loyer modéré

ANCIEN CORPS DE FERME RESTAURÉ

Parce que **sauver et valoriser le patrimoine fondettois** est une priorité pour la municipalité, l'ancien corps de ferme de 560 m² qui menaçait de s'écrouler sera entièrement restauré par le constructeur. Il accueillera une **micro-crèche** privée ouverte à tous, une **piscine couverte** et ses annexes à usage exclusif des résidents, ainsi qu'une **salle commune** qui permettra d'organiser de multiples activités créatrices de lien social.



500 arbres

2200 arbustes
2000 vivaces

UN ARBORETUM OUVERT À TOUS

25 000 m² de nature destinés à préserver la biodiversité : c'est l'objectif que s'est fixé la municipalité en offrant à Fondettes un nouvel **espace de verdure accessible à tous**. Doté d'une large palette végétale, cet arboretum sera conçu en partenariat avec la Ligue pour la **protection des oiseaux** afin de sélectionner les plantes les plus utiles à leur alimentation. Des oiseaux qui pourront également profiter **des fontaines et des nichoirs** installés à leur attention.

Des aménagements seront par ailleurs prévus pour **protéger les écureuils**, trop souvent menacés en milieu urbain. Une **vigne bio** de 5 000 m² sera en outre plantée. Coût du projet : **1,6 million d'euros** financés par la municipalité, la vente des terrains destinés à la construction de la résidence et le soutien du Département et de la Région n'ayant pas nécessité d'emprunter. Début des travaux d'**aménagement fin 2019**.

2,5 C'est la surface en hectares du futur arboretum

2,8 C'est la surface en hectares de la future résidence intergénérationnelle

Un comité de réflexion

Mené dans la **concertation**, le projet d'aménagement du parc de la Perrée a fait l'objet de **deux années de réflexion menée par un comité** composé d'élus municipaux de la majorité et de la minorité, ainsi que d'administrateurs du Centre communal d'action sociale de la ville.

Une exposition à l'Hôtel de ville

Le projet d'aménagement du parc de la Perrée fera l'objet d'une exposition à l'Hôtel de ville à partir du mois d'août 2019.